



Comité de gestion  
de la taxe scolaire

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

*Systeme d'achats coopératif*

**RAPPORT**

**2020-2021**



*Un service de mise en commun*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2020-2021- FAITS SAILLANTS .....</b>	<b>5</b>
1.1.	La participation.....	5
1.2.	Les catégories .....	5
1.3.	Les contrats en cours.....	6
1.4.	Les volumes d'achats 2020-2021.....	6
<b>2.</b>	<b>SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF.....</b>	<b>7</b>
2.1.	L'historique.....	7
2.2.	Les objectifs .....	7
2.3.	Les économies et expertises .....	8
<b>3.</b>	<b>LES PERSPECTIVES POUR 2021-2022.....</b>	<b>9</b>
3.1.	Les catégories adoptées .....	9
3.2.	La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal.....	9
3.3.	La participation des autres organismes scolaires .....	11
3.4.	Les économies .....	12
Annexe A	Comparatif des achats – économies potentielles .....	13
Annexe B	Bilan des économies .....	14
Annexe C	Membres du comité du Système d'achats coopératif pour 2020-2021 .....	15



## 1. Le Systeme d'achats cooperatif en 2020-2021- Faits saillants

### 1.1. La participation

Au cours de l'annee scolaire 2020-2021, les trois centres de services et les deux commissions scolaires de l'ile de Montreal ont participe au regroupement des achats.

- Centre de services scolaire de Montreal (CSSDM);
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB);
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Isle (CSSPI);
- Commission scolaire English-Montreal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP);
- Comite de gestion de la taxe scolaire de l'ile de Montreal (CGTSIM).

De plus, d'autres organismes du reseau de l'education se sont joints au Systeme d'achats cooperatif :

- Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq;
- Collège Ahuntsic;
- Collège de Rosemont;
- Quebec Association of Independent Schools.

Ces organismes ont genere, en frais de participation, d'un montant de 4 153 \$.

### 1.2. Les categories

A la demande du comite des achats, le Comite de gestion a accepte d'etre porteur des dossiers pour les categories suivantes :

1. Papier d'impression
2. Papier hygienique et papier essuie-mains
3. Sacs a ordures
4. Lampes et ballasts
5. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
6. Filtres a air
7. Fournitures de micro-informatique
8. Mazout
9. Fournitures de bureau
10. Enveloppes avec impression
11. Fournitures d'arts plastiques
12. Agences de voyages – voie terrestre – voie aerienne
13. Materiel et equipements de sport
14. Fournitures robotique pedagogique
15. Fournitures de jeux educatifs et de loisirs
16. Uniformes de travail et equipements de securite
17. Mobilier administratif et scolaire
18. Tapis d'hiver
19. Fournitures de bibliotheque

Le tout dans le cadre reglementaire concernant les contrats d'approvisionnement des organismes publics.

### 1.3. Les contrats en cours

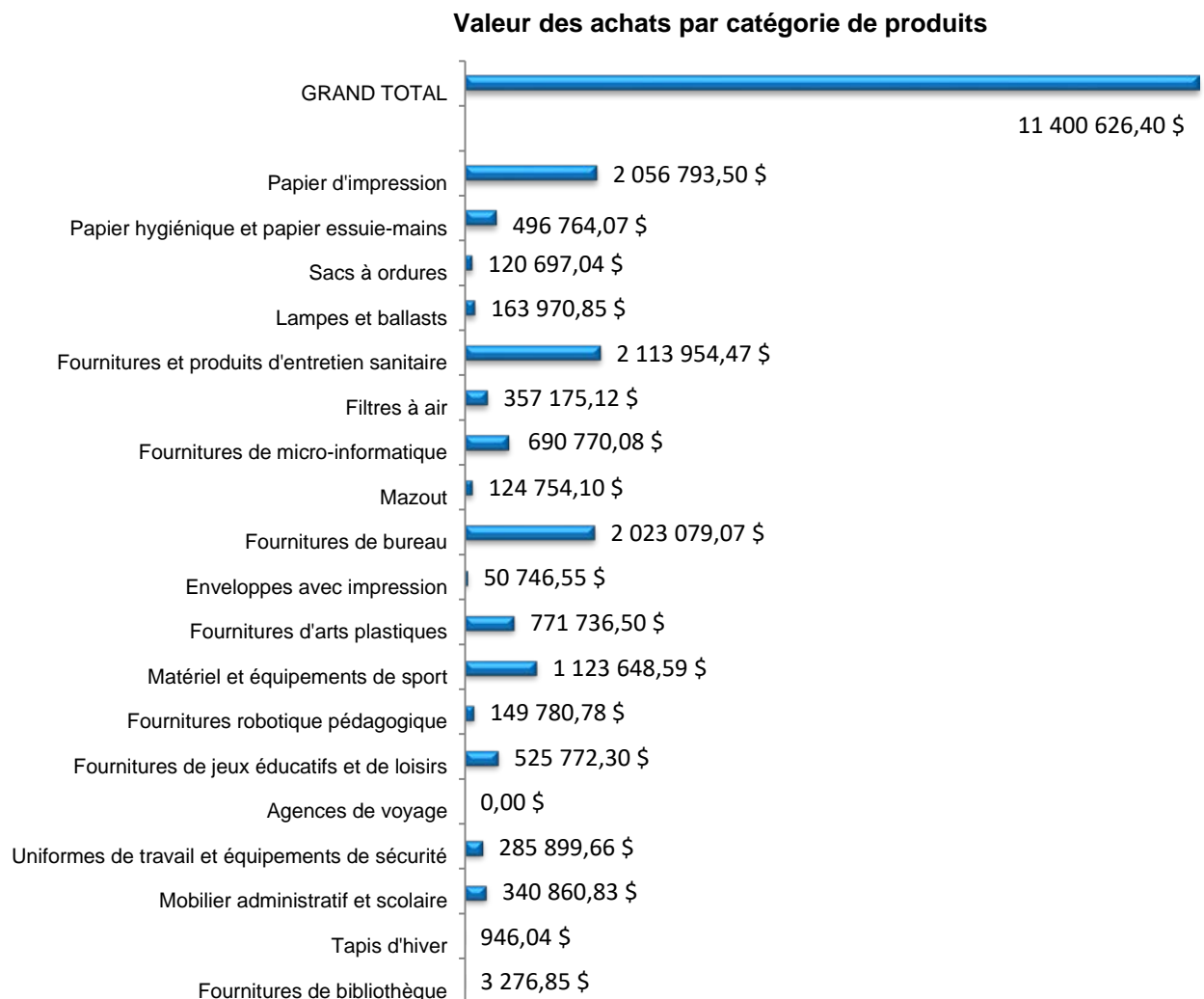
En 2021, le *Système d'achats coopératif* a procédé à des appels d'offres pour les catégories papier d'impression, papier hygiénique et papier essuie-mains, enveloppes avec impression, uniformes de travail et équipements de sécurité, mobilier administratif et scolaire lots 3-4-6. De plus, deux nouvelles catégories ont été ajoutées à la demande de nos organismes participants, soit tapis d'hiver et fournitures de bibliothèque.

Les agences de voyages, quant à elles, ont fait l'objet d'un appel de qualification pour une durée restante de deux années. Toutes les autres catégories ont fait l'objet de renouvellement de contrats. Les catégories de mazout, fournitures robotique pédagogique ont été repris par le *Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec*. Les organismes publics étant obligés de s'approvisionner auprès de cet organisme pour ces catégories.

### 1.4. Les volumes d'achats 2020-2021

La figure 1 représente les achats pour 2020-2021, dont le cumulatif est de 11 400 626 \$ pour l'ensemble des catégories.

**Figure 1**



## 2. Systeme d'achats cooperatif en bref

### 2.1. L'historique

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal adoptait, le 19 mars 1984, le règlement n° 119 pour mettre en application, un système coopératif d'achats au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation des commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le *Systeme d'achats cooperatif*, il « fait l'objet d'un rapport annuel que le comité des achats transmet au Comité de gestion au plus tard en octobre de chaque année. Le Comité de gestion, à son tour, transmet copie de ce rapport aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires. Ce rapport constitue le bilan du Systeme d'achats cooperatif pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute... »

### 2.2. Les objectifs

Le *Systeme d'achats cooperatif* a pour objectif la réalisation d'économies pour les organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. Le regroupement est sur une base volontaire. Les besoins des centres de services scolaires, des commissions scolaires, des autres organismes scolaires et de ceux du Comité de gestion sont pris en compte lors de l'émission des appels d'offres et des appels de qualification. L'analyse des soumissions des fournisseurs est confiée à un comité des achats composé d'un représentant de chaque organisme participant. Celui-ci recommande l'adjudication des contrats au Comité de gestion.

En vertu du *Systeme d'achats cooperatif*, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats, c'est-à-dire l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures, sont du ressort de chaque organisme participant.

Les dépenses communes reliées au *Systeme d'achats cooperatif*, telles que les déboursés et les expertises, sont assumées par le Comité de gestion. Par ailleurs, les organismes autres que les centres de services scolaires et commissions scolaires paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est devenu, au fil des années, un carrefour de concertation, de partage des connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt commun, tant entre les centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de centres de services scolaires et/ou de commissions scolaires. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
- les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
- le contrôle de la qualité
- la mise en place de termes pratiques
- les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs, etc.

L'adhésion au *Systeme d'achats cooperatif* est de base, une démarche participative et volontaire. L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

### 2.3. Les économies et expertises

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le *Systeme d'achats cooperatif* s'est donné comme objectif d'offrir le soutien nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Pour la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des meilleures opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et service afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.



### 3. Les perspectives pour 2021-2022

#### 3.1. Les catégories adoptées

Après consultation, pour l'année 2021-2022, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et service fassent l'objet d'achats regroupés :

- Papier d'impression
- Papier hygiénique et papier essuie-mains
- Sacs à ordures
- Lampes et ballasts
- Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
- Filtres à air
- Fournitures de micro-informatique
- Fournitures de bureau
- Enveloppes avec impression
- Fournitures d'arts plastiques
- Agences de voyages
- Matériel et équipements de sport
- Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
- Uniformes de travail et équipements de sécurité
- Mobilier administratif et scolaire
- Tapis d'hiver
- Fournitures de bibliothèque

Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyages (2020-2021 à 2022-2023), le Comité de gestion a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.

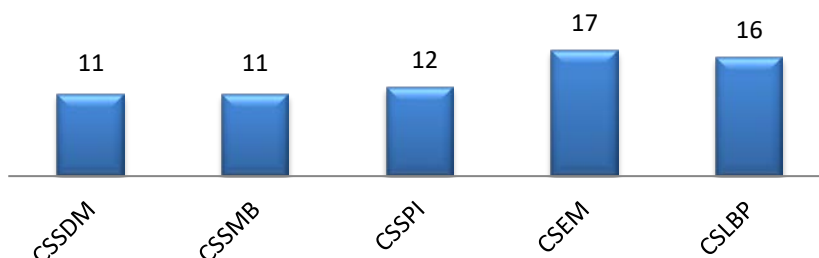
#### 3.2. La participation des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal

Le graphique de la figure 2 donne les détails quant à la participation des participants au *Systeme d'achats coopératif* pour 2021-2022. La figure 3 les reprend en fonction des effectifs scolaires. Les calculs sont basés sur des effectifs scolaires de 243 180 élèves. Ce nombre inclut la formation générale aux adultes et la formation professionnelle. Les prévisions d'achats projetés sont celles qui ont été signifiées par les participants.

La figure 2 présente la participation de chaque centre de services scolaire et commission scolaire en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service, et ce, sans tenir compte des effectifs scolaires. La moyenne globale de cette participation se situe à 79 %.

**Figure 2**

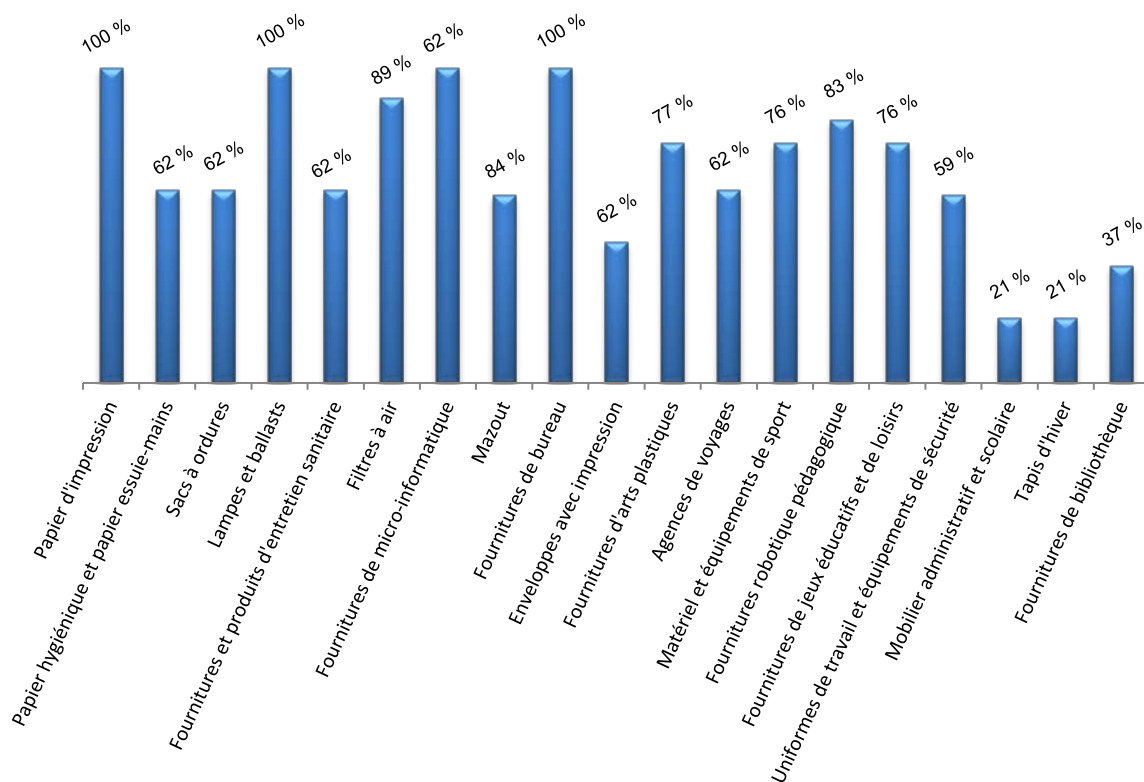
Participation des centres de services scolaires et des commissions scolaires aux dix-neuf catégories



La participation pour l'ensemble des dix-neuf categories de produits et service en fonction de l'effectif scolaire de chacun des centres de services scolaires et des commissions scolaires s'est chiffre'e a 67,8 %. Cette participation a diminue'e de 4,79 % par rapport a celle de 2020-2021. Cette participation est d'abord calcule'e en pourcentage des effectifs scolaires de chaque organisme participant par rapport au total des effectifs, pour chacune des categories de produits et service.

**Figure 3**

Participation globale ponderee des centres de services scolaires et des commissions scolaires par categorie de produits pour 2021-2022



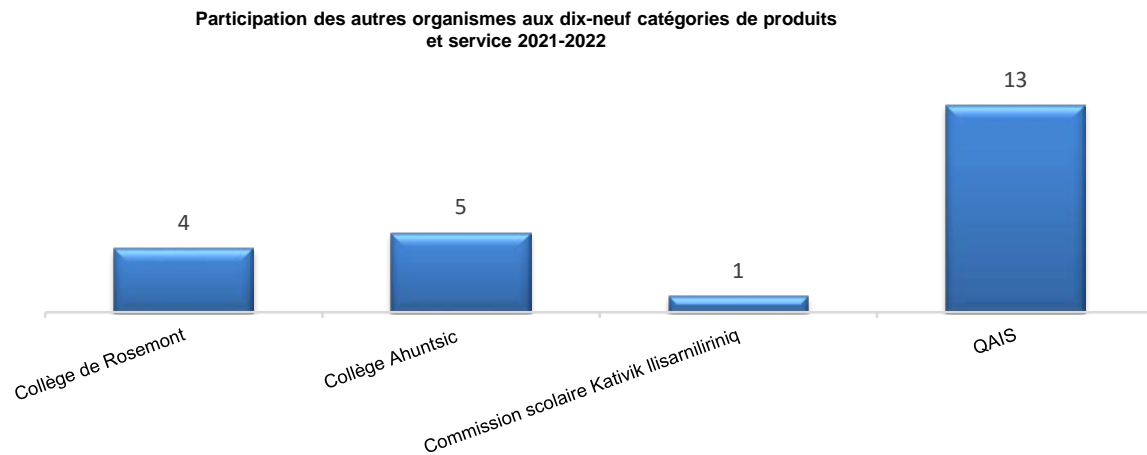
### 3.3. La participation des autres organismes scolaires

Pour l'année 2021-2022, quatre organismes scolaires du réseau participent au *Système d'achats coopératif* dans le cadre d'une convention de participation avec le Comité de gestion. Il s'agit des organismes suivants :

Organismes scolaires	Nb d'étudiants 2021-2022	Années d'adhésion au SAC
Collège de Rosemont	3148	31
Collège Ahuntsic	8148	27
CS Kativik Ilisarniliriniq	3490	31
Quebec Association of Independent Schools	2095	30

La figure 4 représente le détail de leur participation en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service.

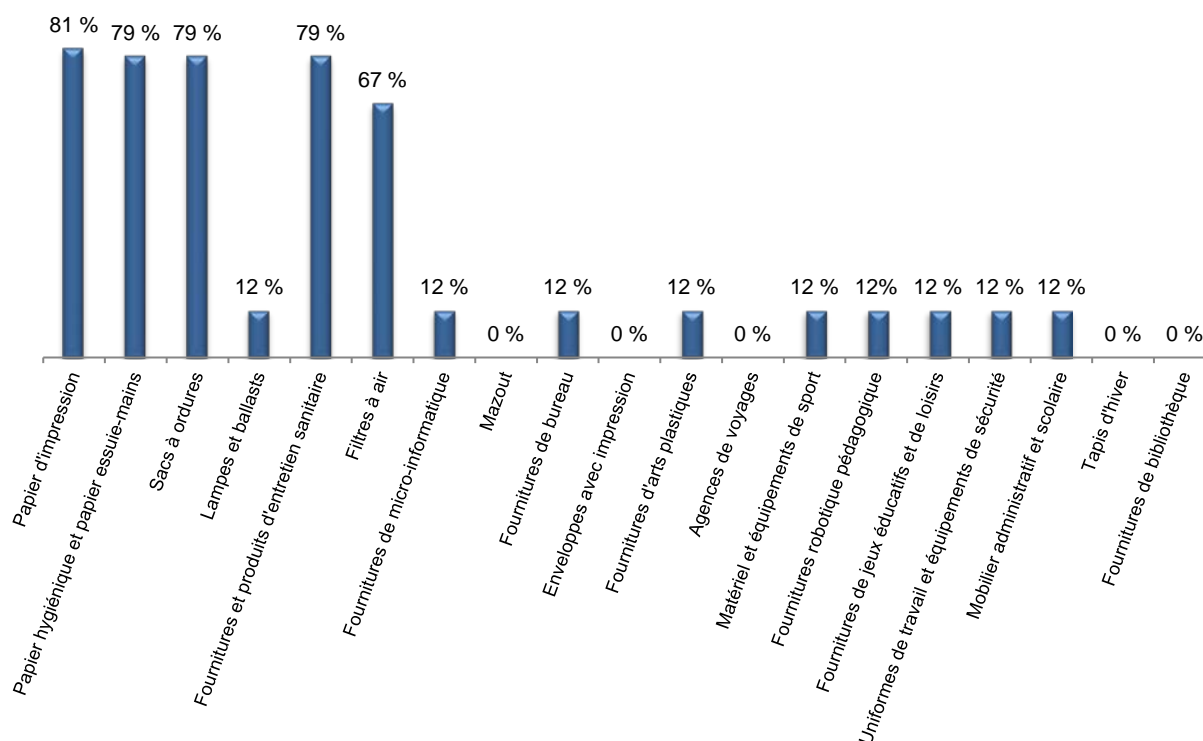
**Figure 4**



La figure 5 indique le pourcentage pour chacune des catégories de produits et service, selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

**Figure 5**

Participation selon l'effectif scolaire des autres organismes  
par catégorie de produits et service, pour 2021-2022



### 3.4. Les économies

Les économies (Annexe B) sont définies comme étant les gains réalisés quant aux prix payés par les participants au *Système d'achats coopératif*.

Dans ce tableau, les économies exprimées en pourcentage ont été calculées pour la très grande majorité des produits, à partir d'une comparaison entre la valeur des prix des produits retenus par le *Système d'achats coopératif*, c'est-à-dire la valeur de la soumission la plus basse reçue par rapport à la valeur de la soumission la plus élevée.

Les membres du comité des achats sont conscients que cette méthode de calcul d'économies d'échelle comporte une marge d'imprécision.

Malgré ce fait, la méthodologie nous indique une tendance et/ou un ordre de grandeur. Dans l'ensemble, les économies projetées avec le *Système d'achats coopératif* en 2021-2022 totaliseraient 3 019 075 \$.

## Annexe A Comparatif des achats – économies potentielles

Analyse comparative des achats 2019-2020 vs 2020-2021 pour chacune des catégories de produits.

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achats 2019-2020	Achats 2020-2021	Variation \$	Variation %	Économie potentielle	Commentaires
Papier d'impression	√		2 380 396,01 \$	2 056 793,50 \$	(323 602,51) \$	-13,59 %	49 666,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Papier hygiénique et essuie-mains	√		559 716,15 \$	496 764,07 \$	(62 952,08) \$	-11,25 %	173 237,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Sacs à ordures		√	204 282,60 \$	120 697,04 \$	(83 585,56) \$	-40,92 %	268 854,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Lampes et ballasts		√	116 252,02 \$	163 970,85 \$	47 718,83 \$	41,05 %	25 191,00 \$	Contrat octroyé en 2019
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire		√	1 275 101,74 \$	2 113 954,47 \$	838 852,73 \$	65,79 %	264 956,00 \$	Contrat octroyé en 2019
Filtres à air		√	254 216,65 \$	357 175,12 \$	102 958,47 \$	40,50 %	11 186,00 \$	Contrat octroyé en 2019
Fournitures de micro-informatique		√	972 017,41 \$	690 770,08 \$	(281 247,33) \$	-28,93 %	490 696,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Mazout			185 958,19 \$	124 754,10 \$	(61 204,09) \$	-32,91 %	11 920,00 \$	Contrat octroyé en 2019 – durée de 20 mois
Fournitures de bureau		√	3 455 569,85 \$	2 023 079,07 \$	(1 432 490,78) \$	-41,45 %	988 349,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Enveloppes avec impression	√		46 486,40 \$	50 746,55 \$	4 260,15 \$	9,16 %	2 479,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Fournitures d'arts plastiques		√	1 013 771,71 \$	771 736,50 \$	(242 035,21) \$	-23,87 %	19 914,00 \$	Contrat octroyé en 2019
Matériel et équipements de sport		√	1 227 420,25 \$	1 123 648,59 \$	(103 771,66) \$	-8,45 %	86 148,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Fournitures robotique pédagogique		√	261 828,15 \$	149 781 \$	(261 828,15) \$	-42,79 %	7 142,00 \$	Contrat octroyé en 2019 et 2020
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs		√	357 855,83 \$	525 772,30 \$	(357 855,83) \$	26,99 %	50 947,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Uniformes de travail et équipements de sécurité	√		493 512,71 \$	285 899,66 \$	(207 613,05) \$	-42,07 %	69 448,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Mobilier administratif et scolaire	√	√	n/d	340 860,83 \$	n/a	n/a	494 419,00 \$	Contrat octroyé en 2020-2021
Tapis d'hiver	√		n/d	946,04 \$	n/a	n/a	0,00 \$	Contrat octroyé en 2021 - nouvelle catégorie
Fournitures de bibliothèque	√		n/d	3 276,85 \$	n/a	n/a	4 524,00 \$	Contrat octroyé en 2021 - nouvelle catégorie
<b>Sous-Total</b>			<b>12 804 385,67 \$</b>	<b>11 400 626,40 \$</b>	<b>(1 748 842,99) \$</b>		<b>3 019 075,00 \$</b>	
Catégorie de services	Nouvel appel	Ajout	Achats \$ 2019-2020	Nb de voyage 2019-2020	Achats \$ 2020-2021	Nb de voyage 2020-2021	Variation \$	Commentaires
Agences de voyages		√	1 191 872,61 \$	28	0,00 \$	0	(1 191 872,61) \$	Aucun achat 2020-2021 dû à la pandémie
<b>Total</b>			<b>13 996 258,28 \$</b>		<b>11 400 626,40 \$</b>		<b>(2 595 631,88) \$</b>	

## Annexe B Bilan des économies

Détails des économies associées au *Système d'achats coopératif* pour les achats projetés pour 2021-2022.

Catégorie de produits	Économie %	Économie \$	Valeur de la soumission la plus élevée	Valeur de la soumission la plus basse	Valeur estimée pour achats 2021-2022 <sup>1</sup>
Papier d'impression <sup>4</sup>	2,41 %	49 666\$	2 201 462 \$	2 151 796 \$	2 056 764 \$
Papier hygiénique et papier essuie-mains <sup>4</sup>	34,87 %	173 237 \$	895 322 \$	722 084 \$	496 764 \$
Sacs à ordures <sup>3</sup>	222,75 %	268 854 \$	515 376 \$	246 522 \$	120 697 \$
Lampes et ballasts <sup>2</sup>	15,36 %	25 191 \$	202 577 \$	177 386 \$	163 971 \$
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire <sup>2</sup>	12,53 %	264 956 \$	1 269 805 \$	1 004 849 \$	2 113 954 \$
Filtres à air <sup>2</sup>	3,13 %	11 186 \$	290 813 \$	279 627 \$	357 175 \$
Fournitures de micro-informatique <sup>3</sup>	71,04 %	490 696 \$	1 490 904 \$	1 000 208 \$	690 770 \$
Mazout (transféré au CAG mars 2021)	9,55 %	11 920 \$	341 210 \$	329 290 \$	124 754 \$
Fournitures de bureau <sup>3</sup>	48,85 %	988 349 \$	2 214 620 \$	1 226 271 \$	2 023 079 \$
Enveloppes avec impression <sup>4</sup>	4,88 %	2 479 \$	34 977 \$	32 498 \$	50 746 \$
Fournitures d'art plastique <sup>2</sup>	2,58 %	19 914 \$	718 890 \$	698 976 \$	771 737 \$
Matériel et équipements de sport <sup>3</sup>	7,67 %	86 148 \$	998 402 \$	912 254 \$	1 123 649 \$
Fournitures robotique pédagogique <sup>3-4</sup>	4,77 %	7 142 \$	615 732 \$	608 589 \$	149 781 \$
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	11,21 %	50 947 \$	872 111 \$	821 164 \$	525 772 \$
Uniformes de travail et équipements de sécurité <sup>4</sup>	24,29 %	69 448 \$	269 029 \$	199 582 \$	285 900 \$
Mobilier administratif et scolaire <sup>3-4</sup>	145,05 %	494 419\$	1 957 490 \$	1 463 071 \$	340 861 \$
Tapis d'hiver <sup>5</sup>	n/d	0 \$	409 487 \$	409 487 \$	946 \$
Fournitures de bibliothèque <sup>5</sup>	n/d	4524 \$	52 477 \$	47 953 \$	3 277 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>3 019 075 \$</b>			<b>11 400 626 \$</b>
<b>Catégorie de service</b>					
Agences de voyages					0 \$
<b>TOTAL</b>		<b>3 019 075 \$</b>			<b>11 400 626 \$</b>

<sup>1</sup>Valeur estimée d'après la consommation de 2021-2022

<sup>2</sup>Contrat octroyé en 2019 et reconduit pour une 2<sup>e</sup> année

<sup>3</sup>Contrat octroyé en 2020 et reconduit pour une 1<sup>ère</sup> année

<sup>4</sup>Contrat octroyé en 2021

<sup>5</sup>Nouvelle catégorie en 2021 (consommation non déterminée)

## Annexe C Membres du comite du Systeme d'achats cooperatif pour 2020-2021

Centre de services scolaire de Montreal	Monsieur Roger Lalonde
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	Madame Lidia Langis Monsieur Mathieu Lacroix
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	Monsieur Richard Papineau
Commission scolaire English-Montreal	Monsieur George Demos
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Monsieur Matthew Boros
Comite de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montreal	Madame Ana Maria Hodor
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	Monsieur Marc Labrie
Collège Ahuntsic	Madame Myriam Aubin
Collège de Rosemont	Monsieur Maxime Robert
Quebec Association of Independent Schools	Madame Matilde Codina

Nous désirons souligner leur expertise et les en remercier.